

**PROCES-VERBAL**  
**VENDREDI 15 DECEMBRE 2006**

L'assemblée générale de l'OMECA s'ouvre le 15 décembre 2006 à 17 heures 00.

Après avoir entendu les exposés successifs :

- de Monsieur Jany-Gabriel PARISE, président en exercice de l'OMECA ;
- de S.E. Mohamed RAOUF NAJAR, ambassadeur de la république de TUNISIE en FRANCE, co-président de l'assemblée ;
- de Monsieur Pierre DAUMAS, Président du comité d'honneur ;
- de Monsieur Yves DOUSSET, premier vice-président ;
- de Monsieur Michel PEISSE, secrétaire général ;
- de Monsieur Didier CARDON, trésorier;

L'assemblée générale vote, à l'unanimité les décisions suivantes :

1. le rapport du président est adopté et quitus lui est donné pour sa gestion pour l'exercice 2005 ;
2. les rapports présentés par S.E. Mohamed RAOUF NAJAR et le premier vice-président, Yves DOUSSET, sont adoptés et quitus lui est donné pour sa gestion pour l'exercice 2005 ;
3. le rapport moral du secrétaire général, Michel PEISSE, est adopté quitus lui est donné pour sa gestion pour l'exercice 2005 ;
4. le rapport du trésorier Didier CARDON est adopté à l'unanimité et quitus lui est donné pour son travail pour l'exercice 2005 après avoir entendu la lecture par ses soins du rapport du commissaire aux comptes Pierre SAILLARD ;

L'assemblée générale prend également les décisions suivantes, également à l'unanimité.

L'assemblée générale, après avoir remercié son commissaire aux comptes, Pierre SAILLARD pour la mission accomplie pour l'OMECA, dont elle a approuvé le rapport, prend acte de son départ à la retraite, et nomme, en ses lieu et place Monsieur René GUILLERET, 21 avenue Auguste Renoir – 78160 MARLY LE ROY en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale au cours de laquelle les comptes de l'exercice 2008 seront soumis à approbation.

Sur proposition de Monsieur le Bâtonnier Yves DOUSSET, Madame SARRASIN est engagée en qualité de secrétaire à temps partiel et occasionnelle. Les conditions de son engagement et de sa rémunération seront discutées directement entre elle-même, Monsieur le président Jany-Gabriel PARISE et Monsieur le premier vice-président, le bâtonnier Yves DOUSSET.

L'assemblée générale coopte et désigne en qualité de nouveau membre d'honneur, Monsieur le Préfet Roger MARION, Madame Pascale COGE, directrice de l'association VIVRE ENSEMBLE.

Le montant des cotisations pour l'exercice 2007 est fixé à 270 euros.

Le principe de bourses destinées à des étudiants méritants est adoptée, les fonds destinés aux bourses étant prises sur la trésorerie de l'association OMECA :

- trois bourses à destination de la république de TUNISIE,

- trois bourses pour la grande chancellerie de la légion d'honneur,
- trois bourses pour le ministère de l'intérieur.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale se termine à 18 heures 30, elle sera suivie du cocktail annuel au cours duquel plus d'une centaine d'invités viendront apporter leur soutien à notre association.

**Le Président**

**Le Secrétaire Général**